



CLIN D'ŒIL SUR LA VIE MUNICIPALE

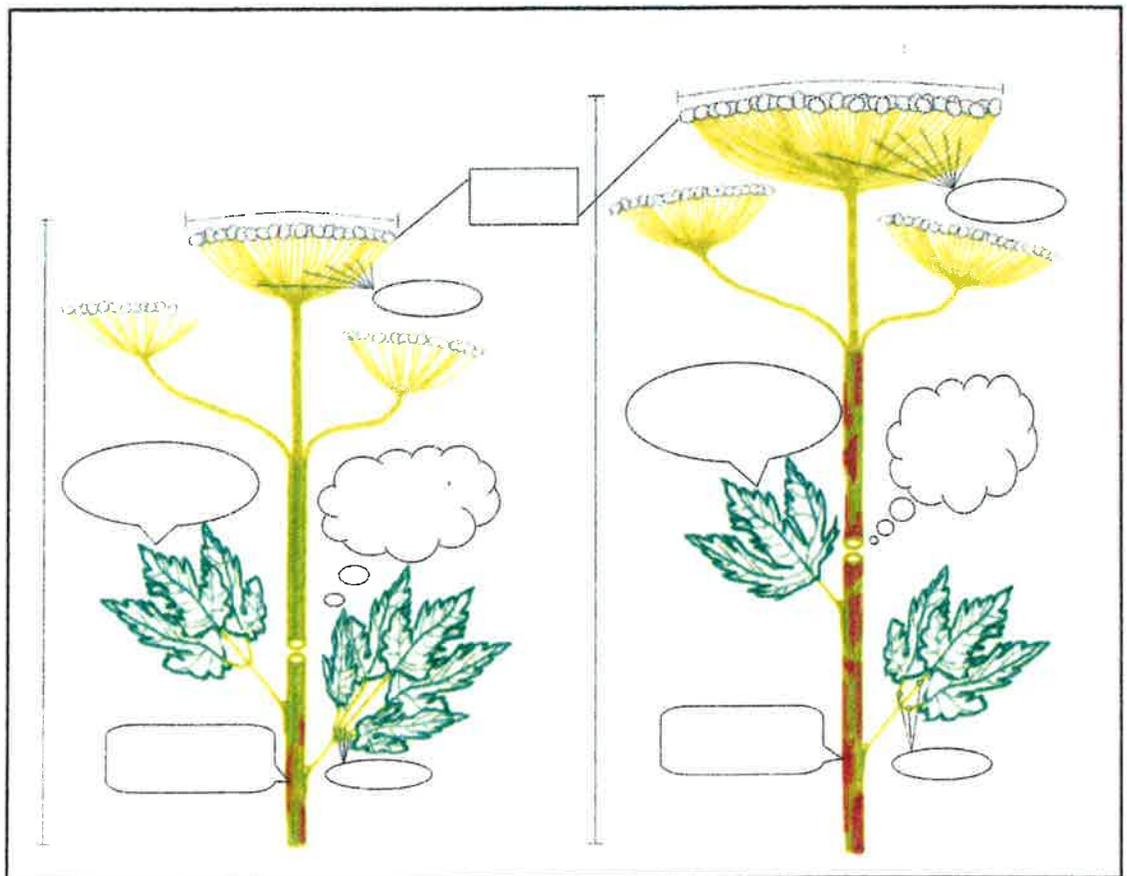
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PIERRE-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS

La Berce du Caucase

L'herbe à poux et l'herbe à puce

Mot du Directeur général/secrétaire-trésorier

LA BERCE DU CAUCASE



Pour information : Municipalité de Saint-Pierre – de L'île d'Orléans

Demander Monsieur Louis Breton au numéro 418-828-2855

Berce du Caucase

Ombelle principale:
20 à 50 cm

50 à 150 rayons

Tige creuse et
présentant
quelques poils
blancs, rudes et
épars

Dos de la feuille lisse à
légèrement écailleux et
peut porter quelques
poils blancs et rudes

Taches rouge framboise,
nombreuses, bien
définies et étendues

1 à 3 folioles

Hauteur totale: 2 à 5 m

Berce laineuse

Ombelle principale:
15 à 20 cm

15 à 50 rayons

Tige creuse et
recouverte de poils
blancs donnant un
aspect feutré

Dos de la feuille
recouvert de petits
poils blancs et laineux

Taches rouge framboise,
peu nombreuses, diffuses,
parfois absentes

3 à 5 folioles

Hauteur totale: 1 à 3 m

DANGER – AVIS À LA POPULATION SUR LA « BERCE DU CAUCASE »

Madame,
Monsieur,

La municipalité tient à vous signaler la présence de la « berce du Caucase (Heracleum mantegazzianum) » sur le territoire de l'Île d'Orléans. Il s'agit d'une plante de belle apparence dans le paysage, mais qui est vraiment nuisible à l'environnement. Or, comme cette plante exotique apparaît majestueuse et spectaculaire à prime abord, certain(e)s s'en ont servi pour introduire cette variété dans leurs jardins. Toutefois, cette plante est très envahissante et constitue une nuisance potentielle à la diversité écologique en proliférant sur le terrain au détriment des plantes indigènes. **Elle représente aussi un véritable danger pour la santé car sa sève contient des toxines entraînant des lésions et des brûlures si les personnes entrent en contact avec elle et s'exposent ensuite à la lumière naturelle ou artificielle.** Advenant le cas, il faut éponger les zones touchées avec un papier absorbant, les laver avec du savon et les rincer abondamment à l'eau, tout en évitant, par la suite, l'exposition à la lumière en couvrant ces zones pour une durée d'environ 7 jours. Il faut également changer de vêtements et nettoyer ceux atteints afin d'éviter toute contamination (consultez, à cet égard, Info-Santé au 811).

Par conséquent, la municipalité de St-Pierre-de-l'Île-d'Orléans avise chaque citoyen(ne) à faire attention à cette plante, à éviter son contact, à ne jamais la semer ou la planter, à empêcher sa multiplication et sa dispersion, et à contribuer à son éradication sur tout le territoire de la municipalité. Donc, on incite énergiquement toute personne à être vigilante, à signaler la présence de cette plante à la municipalité. Puis, on invite également chaque propriétaire à faire preuve de responsabilité civile, à prendre les dispositions nécessaires à son élimination sur leur propriété et d'en assumer les frais. Autrement, la municipalité demeure présente pour vous informer sur les mesures à prendre. C'est d'ailleurs dans ce but qu'elle vous informe aujourd'hui sur la « berce du Caucase » afin d'en assurer la détection, d'empêcher sa propagation et de contribuer à son éradication sur tout le territoire de la municipalité et idéalement de l'Île d'Orléans.

Or, la « berce du Caucase » se situe habituellement sur les berges des cours d'eau, sur le bord des fossés, le long des voies routières et ferroviaires, mais aussi dans les terrains vagues, dans les prés et les boisés. **Puis comme il s'agit d'une plante envahissante, elle croît hâtivement dans la saison, mais c'est aussi à ce stade qu'elle apparaît plutôt vulnérable et davantage sensible au traitement physique ou chimique nécessaire à son élimination. Sitôt cette période terminée, la lutte contre la « berce du Caucase » se complique considérablement.** La taille des plants, l'étendue des racines et la densité des colonies aggravent dangereusement la gravité de la situation. À ce stade, l'éradication définitive de la plante nécessite une surveillance et des interventions périodiques s'étalant sur plusieurs années consécutives. C'est aussi à ce moment et à ces endroits qu'il faut prendre des mesures afin d'empêcher sa propagation, et surtout d'éviter la multiplication et la dispersion des graines lorsque les plants sont à maturité. Advenant le cas, il faut impérativement prendre les dispositions nécessaires à

l'élimination des plants, autrement le problème spécifique s'envenime et la solution définitive se complique.

Identification de la berce du Caucase

(Source Daria Pereg, Ph. D. A, Agence de santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale)



La berce du Caucase



L'ombelle principale se compose de 50 à 150 rayons.



Le dos de la feuille varie de lisse à légèrement écailleuse.



La tige arbore de nombreuses taches rouges, étendues et bien définies.



La face de la feuille est bien découpées et un peu dentées.

Enfin, pour éliminer et éviter toute erreur pouvant avoir des conséquences sur la santé d'une personne, il est souhaitable de confier ce travail à un professionnel ou à une entreprise spécialisée dans le traitement des plantes indésirables. Autrement, **les personnes qui souhaitent exécuter eux-mêmes les interventions nécessaires à l'élimination de la « berce du Caucase » sont fermement invitées à consulter la documentation sur les sites officiels du gouvernement, comme le document suivant : <http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/nuisibles/berce-caucase/index.htm>**).

En vous remerciant à l'avance de votre collaboration et vous transmettant aussi de sincères salutations.

Louis Breton
Adjoint administratif

L'herbe à poux et l'herbe à la puce... Ce n'est pas pareil...

Herbe à poux



Description de la plante

- Plante annuelle qui meurt lors des gelées d'automne
- Les feuilles sont découpées, semblables à celles de la carotte, d'un vert uniforme des deux côtés et comportent 3 lobes bien distincts
- Plante à tige et à feuilles opposées mais les feuilles du haut de la tige deviennent alternées
- Lors de la floraison, les fleurs sont jaune verdâtre groupées en épis au sommet de la tige
- La plante mesure de 10 cm à 1,5 m de hauteur
- La plante pousse dans des sols pauvres
- **L'élément allergène est le pollen** qui cause le rhume des foins

Symptômes reliés à l'allergie à l'herbe à poux

- **Seules les personnes allergiques ressentent des symptômes**
- Rhinite allergique (éternuements répétitifs, congestion nasale, écoulement clair et abondant, démangeaisons du nez, du palais et des oreilles)
- Conjonctivite (yeux rouges, larmoiement, démangeaisons des yeux, enflure des paupières)
- Asthme allergique (toux, essoufflement, bruits de sifflement)

Comment éliminer l'herbe à poux ?

- Arracher manuellement les plants ou les tondre avant la floraison (tonte à la fin juillet et à la troisième semaine d'août)
- Utiliser du paillis pour empêcher la pousse de la mauvaise herbe
- Améliorer la qualité du sol (terreau, engrais)
- Ensemencer ou planter d'autres végétaux pour concurrencer l'herbe à poux
- Contacter la municipalité si vous identifiez de l'herbe à poux dans un champs, bordure de route...

Herbe à la puce



Description de la plante

- Plante vivace pouvant se présenter sous diverses formes : buissonnante, rampante ou grimpante
- Feuillage lustré de couleur rouge vin au printemps, vert foncé en été et multicolore en automne
- Feuilles alternées composées de 3 folioles
- Le pétiole central est plus long que les 2 autres
- Le bord des feuilles peut être lisse ou plus ou moins découpé
- Elle mesure de 20 cm à près de 1 m de hauteur
- **Contient une sève vénéneuse** qui provoque une inflammation de la peau et ce, même en hiver

Symptômes causés par l'herbe à la puce

- **Tout le monde peut réagir à l'herbe à la puce**
- Douleuruse inflammation rouge de la peau
- Vives démangeaisons
- Formation de cloques sur les parties atteintes
- Pour avoir une réaction allergique, la personne doit avoir été en contact avec la sève vénéneuse

Comment éliminer l'herbe à la puce ?

- Le port de gants est nécessaire en tout temps lorsque l'on manipule la plante et il est très important d'éviter tout contact avec la peau
- Il est possible de détruire le plant en l'arrachant et en travaillant le sol pour éliminer les racines. Répéter l'opération au besoin
- Ramasser les plants morts et les placer dans des sacs à ordures ou les enfouir très profondément dans le sol

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL /SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Gérard Cossette

Séance du conseil de septembre 2012

En raison de la période électorale, la séance du conseil prévue le 4 septembre aura lieu le 10 septembre à 20h.

Lors de la séance du mois d'août, le conseil a adopté : la politique familiale sur le soccer dont voici un extrait de résolution :

Sur proposition du conseiller M. Sylvain Bergeron et appuyé par la conseillère Mme Caroline Turgeon, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de participer à la politique familiale de soccer selon l'entente du 15 mai de la manière suivante : pour le 1^{er} enfant 0 contribution, pour le deuxième enfant 30\$, pour le troisième enfant 50\$ et pour le quatrième enfant 50\$. ADOPTÉE.

ENTENTE POUR LE TERRAIN DE SOCCER

Monsieur Gariepy nous a féliciter pour l'entretien du terrain.

Sur proposition du conseiller Monsieur Sylvain Bergeron et appuyé par la conseillère Mme Caroline Turgeon, il est résolu à la majorité des conseillers présents de fournir le terrain de soccer gratuitement. ADOPTÉE.

Proclamation de la journée de la culture

Sur proposition du conseiller M. Sylvain Bergeron et appuyé par le conseiller M. Michel Rochon, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de participer à la proclamation de la journée de la culture. ADOPTÉE.

Info transport

Le ministère des transports nous informe qu'il y aura une ligne double jaune au centre du chemin en partant de la lumière chez Petro- Canada jusqu'au Centre de la petite enfance. La municipalité avait demandé de réduire la vitesse à cet endroit

Projets en cours

Bibliothèque municipale

Présentement le conseil fait préparer des plans pour la réfection et l'amélioration de la bibliothèque en raison de la désuétude dont le tout fera l'objet d'une demande de subvention

Schéma d'aménagement de la municipalité régionale de comté (MRC) sous le nom de PMAD.

Actuellement le schéma d'aménagement de la municipalité régionale de comté doit être intégré à celui de la Communauté urbaine de Québec et pour se faire toutes les municipalités de l'île doivent participer à la démarche d'intégration de la MRC. Actuellement, la municipalité de Saint-Pierre travaille à définir son orientation stratégique pour s'intégrer dans le schéma de la MRC de l'île D'Orléans. Une fois l'intégration faite, un nouveau plan d'urbanisme sera élaboré et le tout doit être terminé pour décembre 2014.

Projet d'infrastructure secteur Seigneurie

Une firme de consultant est engagée pour préparer des plans et faire une demande de subvention en infrastructure afin d'améliorer le réseau d'égout du secteur.

Personnel administratif

En raison d'absence maladie prolongée, la municipalité à embaucher du nouveau personnel pour répondre à ces besoins Le recrutement a été fait sur le site du réseau municipal. Je souhaite la bienvenue à Monsieur Louis Breton et à madame Sylvie Léger.